

Agent de protection rapprochée en sécurité privée

RNCP11498 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande

Certificateur(s)

Theos training center

<http://theos-formation.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent de protection rapprochée est communément appelé Garde du corps.

A la demande de personnes physiques ou morales, l'agent de protection rapprochée assure la protection physique ainsi que la protection des biens.

Son activité répond au besoin légitime de tout citoyen qui est susceptible d'être atteint dans son intégrité physique ou de subir toutes sortes de menaces, de par ses fonctions ou sa position sociale.

Du dignitaire politique, au riche industriel, en passant par les personnes publiques comme les acteurs de cinéma et les stars de la chanson, dans ce monde d'insécurité grandissante peuvent avoir recours au service d'un agent de protection rapprochée.

Ses champs de compétences sont les suivants :

- _ Evaluation de la menace encourue.
- _ Prise en compte et conception de la protection du client et de sa famille.
- _ Mise en place des moyens technologiques et humains pour la sécurisation de sites propre au client.
- _ Etude de sécurisation des déplacements.
- _ Audits de sécurité, de prévention.
- _ Prévention de l'espionnage industriel.

L'agent de protection n'étant astreint, au point de vue compétences, à aucune limite territoriale, il peut intervenir avec efficacité tant sur le plan national qu'international.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont :

- La protection d'une personne
- La préparation une mission
- L'évacuation d'un client
- La protection d'un site
- La gestion d'une équipe

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'agent de protection rapprochée a un champ d'action très large puisqu'il peut exercer auprès d'un client à titre privé ou être mandaté par un organisme d'état (ambassade, préfecture), une collectivité territoriale, un organisme public

(assurance, banque), PME et grande entreprise (entreprise sensible, agence de sécurité), afin d'assurer la protection d'un de leur client ou collaborateur et ce partout sur le territoire national et international.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de sécurité, agent de protection rapprochée

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer l'activité visée l'agent de protection rapprochée doit :

_ Remplir les conditions nécessaires à l'obtention de la carte professionnelle des métiers de la sécurité conformément à la loi 83-629 du 12 juillet 1983. (Décret 2005-1122).

La loi du 18 mars 2003 et les décrets qui lui sont attachés (décrets des 06/09/05, 07/09/06 et 03/08/07), la carte professionnelle est délivrée par la préfecture du lieu d'habitation sous les conditions suivantes :

_ Avoir le casier judiciaire N°3 vierge

_ Etre titulaire d'une formation professionnelle reconnue.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

1 président (un professionnel)

1 Direction du centre

2 Formateurs du centre

1 Professionnel employeur

1 Professionnel employé

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP19346

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11498/>